

<http://stisi-pro.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article902>



**- Arrêté du 30 août 2019 fixant
les unités générales du
certificat d'aptitude
professionnelle et définissant
NOUVEAU
les modalités d'évaluation des
épreuves d'enseignement
général**

Date de mise en ligne : jeudi 5 septembre 2019

- Examens | Concours - Certifications - Examens - B.E.P. - C.A.P. -

Copyright © S.T.I. Sciences Industrielles Voie Professionnelle - Tous droits

réservés

J.O.R.F. N° 0206 du 05 Septembre 2019